

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIN  
 N°17

Séance du 03 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jacques LAMBERT.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	12	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Monsieur Jacques LAMBERT, Madame Dominique BOTTÉON, Monsieur Alain VILLA, Monsieur Pascal DE BRITO, Madame Christiane DUCOUSSO, Madame Patricia DUBOUCH, Madame Brigitte PULICANI, Monsieur Julien CHAPOLARD, Madame Mary GRAHAME-LUCAS, Monsieur Yves ALEXANDRE, Monsieur Bernard DULHOSTE, Monsieur Jean-Michel MANABERA.

**Procurations(s) :**

Madame Mélanie DASTE donne procuration à Madame Dominique BOTTÉON.

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
27 mars 2019

**Etai(en)t excusé(s) :**

Madame Mélanie DASTE.

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
----------

et publication du

__/__/__
----------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Madame Dominique BOTTÉON.

**DEL 17/2019 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018  
 COMMUNE DE MEZIN**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur Philippe BOURGAREL, trésorier, à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Considérant l'exposé du Maire,  
 Le Conseil Municipal,  
 Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2018 commune de mezin, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à MEZIN

Le Maire, Jacques LAMBERT

